

L'industrie agroalimentaire en 2019

Focus sur vos 4 principaux enjeux

1 Qualité nutritionnelle

2/3 des entreprises de votre secteur adaptent les caractéristiques nutritionnelles de leurs produits, ce qui conduit à plus de 20 brevets octroyés chaque année au secteur depuis 2006.

45% indiquent rencontrer des limites techniques dans la reformulation des produits.

La législation internationale et l'AFSCA protègent la santé et de la sécurité des consommateurs, ce qui mène à de nouveaux défis **en terme de R&D** orientée vers des améliorations nutritionnelles.



Les revenus de vos innovations et de vos **brevets** peuvent être optimisés grâce à une déduction fiscale dédiée. Déterminer leur **quote-part** dans les revenus de ces produits est une **tâche chronophage** et **complexe**.

2 Productivité et flexibilité

17,5% d'handicap salarial par rapport à la moyenne pondérée des coûts salariaux horaires de nos trois pays voisins.

11% de croissance pour les nouveaux investissements en capital en 2016 pour un montant total de € 1,6 milliard.

La transition vers l'Industrie 4.0 ainsi que l'accélération des procédés de production sont clefs pour répondre aux fluctuations du prix des matières premières et au besoin de créer des produits « sur mesure ».



De nouveaux investissements, ou des améliorations de votre outil industriel peuvent contribuer à réduire votre **précompte immobilier sur le matériel et l'outillage**. De même, l'organisation du travail de votre personnel, notamment en cas de travail en équipe ou de nuit, peut avoir un **impact fiscal important**.

3 Développement durable

31% des innovations dans le recyclage de matières premières et des déchets en Flandre sont générés dans l'industrie agroalimentaire.

2,3% d'aliments comestibles sont perdus dans la production de l'industrie agroalimentaire Wallonne.

Pour s'adapter aux objectifs locaux de réduction des pertes alimentaires et aux normes internationales relatives aux émissions de gaz à effet de serre, l'innovation doit être soutenue ou même s'intensifier.



Pour votre R&D liée à limiter les pertes alimentaires notamment, vous pouvez retenir jusqu'à 80% du **précompte professionnel** des chercheurs concernés. Vous pensez déjà appliquer la mesure ? Attention, de nombreuses entreprises du secteur agroalimentaire s'exposent à des risques en ne l'appliquant pas correctement ou ne l'appliquent pas de manière optimale (proratas...).

4 Coûts énergétiques

1 milliard € est dépensé par le secteur agroalimentaire en énergie.

2 x plus cher. C'est ce que vous coûtera une facture énergétique en Belgique par rapport à la même aux USA.

Pour pouvoir rester compétitif, des **investissements** dans la cogénération et **biométhanisation** ou dans les technologies **visant à réduire votre consommation énergétique** et à moderniser les méthodes de production sont primordiaux. Comment les financer ?



La déduction fiscale pour investissement ou le crédit d'impôt permettent de **déduire de votre base imposable** jusqu'à **13,5 %** du montant des **investissements** dédiés à la génération d'économies d'énergie.

Étude de cas auprès d'un de nos clients



R&D



CAPEX



RH

Situation initiale

Application limitée de l'exemption partielle de versement du **PrP** et uniquement pour le centre de R&D interne impliqué dans le développement de nouveaux plats préparés (saveurs, qualité nutritionnelle).

Seulement **10 chercheurs** activés pour la mesure.

485.200 € de précompte immobilier sur le matériel et l'outillage.

Parc de machines en constante évolution, **nouveaux investissements** (achat d'autoclaves et de compresseurs Atlas Copco), et mise en conformité aux nouvelles réglementations.

252 travailleurs sur le payroll.

Optimisations limitées des charges sociales et fiscales assises sur les salaires, uniquement orientées vers les groupes cibles.

Méthodologie

Quelques interviews ont permis à nos experts d'identifier et de valoriser :

- les **projets d'amélioration de l'efficacité énergétique** ;
- les **projets liés à l'optimisation des pertes de matières premières** ;
- l'assurance de la **qualité**

La **base imposable** a été alignée avec la **réalité** :

- l'impact de l'amélioration des machines existantes sur le revenu cadastral a été recalculé ;
- les nouveaux **investissements** ont été déclarés et le rebut **radiés**.

L'analyse en profondeur de l'organisation du travail a permis :

- d'identifier du travail en équipe dans le département de production, donnant lieu à **un avantage fiscal, en plus de l'optimisation des charges sociales liées** aux groupes cibles.

Résultats

Exemption partielle du versement du PrP chercheurs : **6 travailleurs supplémentaires** activés dont 2 bacheliers.

Taxe ramenée à **0 €**.

53.000 € d'économies supplémentaires.

Optimiser votre business performance avec Ayming

Identification des flux financiers

- Interviews d'experts à experts.
- Benchmark de votre business performance par rapport aux standards du secteur agroalimentaire.
- Cartographie des dépenses et des revenus liés à votre R&D.
- Mise à jour de vos inventaires, actualisation des déclarations liés à la fiscalité de votre site.

Audit de conformité fiscale R&D

- Audit et validation de la conformité de vos pratiques en matière de réglementation fiscale, directives administratives, cotisations.
- Défense de vos requêtes vis-à-vis des autorités.
- Accompagnement et assistance en cas de contrôle.

Prise en charge des démarches administratives

- Gestion en votre nom et après votre accord auprès des administrations.
- Suivi des réclamations jusqu'à récupération effective des économies.
- Transfert de savoir-faire auprès de vos équipes.

Ayming

Ayming Belgium est actif depuis plus de 15 ans dans l'anticipation, l'accélération et la sécurisation de la **Business Performance** de plus de 600 entreprises en Belgique. Nos spécialistes sont à votre entière disposition en matière d'**Innovation Performance**, de **HR Performance** et de **Finance Performance**. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez savoir comment nous pouvons améliorer vos performances financières.

Ils nous font confiance



Sources : Fevia, Wagralim, SPF économie, CREG, Energie Wallonie, Flanders environment agency, AFSCA, Flanders Food, Flanders investment and trade.

www.ayming.be

© Ayming 2019

